



L'Assurance Maladie et trois syndicats de biologistes médicaux signent un accord pour stabiliser la trajectoire économique des laboratoires de biologie médicale pendant deux ans

Paris, le 20 décembre 2024 – Dans un contexte économique à la fois dégradé et incertain et dans l'attente de la nomination d'un nouveau gouvernement, les syndicats représentatifs des biologistes médicaux (SDBIO, SLBC, SNMB, Les Biologistes Médicaux) ont accepté de négocier sur la base des propositions faites par l'Assurance Maladie il y a quelques jours.

La préoccupation des syndicats a été d'obtenir des garanties et des actes permettant de soutenir la trajectoire économique des laboratoires de biologie médicale et de préserver au maximum leurs salariés.

À l'issue d'une négociation difficile, les deux parties ont décidé de contractualiser de façon à stabiliser la situation pour les deux prochaines années autour de mesures essentielles :

- Augmentation de certaines cotations qui avaient été trop fortement baissées en septembre 2024.
- Gel de la nomenclature jusqu'en décembre 2026. Aucun tarif ne sera ni baissé ni augmenté pendant cette période.
- Mise en place d'un dispositif assurant la transparence des chiffres des dépenses de biologie médicale communiqués à toutes les parties.
- Engagement de l'Assurance Maladie à appuyer auprès du ministère de la Santé le déploiement demandé par les biologistes de nouvelles missions au service des patients (prévention, dépistage, etc.).

Sur ce socle permettant de stopper la dégradation inquiétante de la situation pour l'offre de biologie médicale sur le territoire, trois syndicats représentatifs – SDBIO, SLBC et SNMB – ont décidé de signer l'avenant au protocole d'accord et lèvent leur consigne de *shutdown* des laboratoires pour cette fin d'année.

Dr Jean-Claude AZOULAY – Président du Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB)
- azoulayjc@aol.com - 06 60 99 42 28

Dr François BLANCHECOTTE – Président du Syndicat des Biologistes (SDBIO) -
president@sdbio.eu - 06 08 89 61 02

Dr Thierry BOUCHET – Président du Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique (SLBC) -
thierry.bouchet@biogroup.fr - 06 33 56 03 94

A propos du SNMB

Fondé en 1927, le Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) assure la défense des intérêts professionnels, moraux et matériels de ses membres, quel que soit leur diplôme, et participe à l'organisation et à la promotion de la spécialité de biologie médicale. www.snmbio.com

Contact Presse Mathilde Couderc – +33 7 57 68 30 62 – mathilde.couderc@agence-constance.fr